



**NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITÉ  
D'UNE INSTALLATION CLASSÉE  
RELEVANT DU RÉGIME DE LA DÉCLARATION**  
Article R512-66-1 du code de l'environnement

**Nom et adresse du siège social :**

HERTUS INDUSTRIES SAS  
ZAC des Montagne Ouest  
16430 CHAMPNIERS

**Nom et adresse de l'installation :**

GROUPE HERTUS  
Lieu-dit « La Touche »  
16560 ANAIS

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....non

Date de cessation de l'activité de l'installation classée : .....30 novembre 2013

Cessation partielle de l'activité : .....non

Déclarant : HERTUS INDUSTRIES SAS, ZAC des Montagnes Ouest 16430 CHAMPNIERS

Le déclarant a confirmé avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.

Date de la notification de la cessation d'activité : 30 mars 2018

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : oui.

- Vu le rapport d'investigations complémentaires des sols et des eaux souterraines et plan de gestion du site HERTUS d'Anais (16560) établi par le Bureau VÉRITAS (RAPPORT n°CB711-7126778-1-369YR7D-REF-V 0 – 22/03/2018), le site doit rester avec un usage industriel ;
- En cas de modification du bâtiment, les sols pollués devront être excavés ;
- En cas de vente, le rapport susvisé devra être joint à l'acte notarié.

La présente preuve de dépôt vaut **récépissé** au titre de l'article R512-66-1 du code de l'environnement.